

**Arrêté n ° 2023-040 portant nomination
du directeur adjoint du CIME Nanotech**

L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

- Vu** Le code de l'éducation, article L711 et L712 ;
- Vu** Le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret 2019-1123 du 31 octobre 2019 ;
- Vu** Le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble ;
- Vu** La délibération du conseil d'administration du 5 avril 2007 approuvant les statuts du service commun interuniversitaire CIME Nanotech ;
- Vu** La délibération de l'assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 13 février 2020, portant élection de Monsieur Pierre BENECH en qualité d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble ;
- Vu** L'avis du conseil du CIME Nanotech en date du 15 décembre 2023 portant sur la nomination de Monsieur Laurent FESQUET à la fonction de directeur adjoint.

ARRETE

Article 1 –

Monsieur Laurent FESQUET, professeur des universités, est nommé dans la fonction de directeur adjoint du CIME Nanotech à compter du 1^{er} janvier 2024 et pour une durée de 4 ans.

Article 2 –

L'arrêté n° 2018-014 de nomination en date du 29 juin 2018 est abrogé.

Article 3 –

Le directeur général des services et l'agent comptable, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au(x) bénéficiaire(s) et affiché aux lieux prévus à cet effet.

Fait à Grenoble, le 21 décembre 2023

L'administrateur général

SIGNÉ

Pierre BENECH